



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU MÉDECIN CANTONAL

Plan canicule: la période de veille a débuté

L'été arrive à grands pas, avec une météo qui annonce des températures à la hausse pour ce week-end. Avec le dispositif mis en place, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et ses partenaires veulent prévenir et atténuer les atteintes à la santé en cas de fortes chaleurs. Les nouveaux visuels de la campagne de prévention sont proposés sur www.vd.ch/canicule. Les plus vulnérables sont particulièrement concernés, à savoir les très jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dépendantes ou isolées.

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis lorsque l'on prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, des températures diurnes supérieures à 33°-34°C. La canicule est susceptible d'entraîner des conséquences très graves pour la santé, y compris la mort et en particulier chez les personnes vulnérables. Un taux d'ozone et des températures nocturnes élevés constituent des facteurs aggravants.

Pendant la période de veille sanitaire, du 1er juin au 31 août, le Service de la santé publique (SSP) est en contact permanent avec MétéoSuisse. Chaque jour, les prévisions météo ainsi que des informations sur des indicateurs sanitaires permettent de juger au mieux de la situation. Lorsque les conditions l'imposent, MétéoSuisse émet un avis canicule, transmis par le SSP à ses partenaires du dispositif d'intervention avec, si besoin, une demande d'activation des dispositions propres à chaque acteur afin de protéger les plus vulnérables.

Le DSAS, en collaboration avec le Département du territoire et de l'environnement, le Département des institutions et de la sécurité, les acteurs et partenaires du secteur socio-sanitaire ainsi que les préfets, les communes vaudoises et MétéoSuisse a consolidé son dispositif en cas de canicule. Le plan canicule comprend la prévention, l'information à la population, aux autorités et aux professionnels du secteur socio-sanitaire ainsi que l'organisation d'un système de veille et d'alerte. C'est sous la coordination des préfets que les communes mettent en oeuvre les meilleurs moyens

pour atteindre les personnes vulnérables, en organisant notamment des visites à domicile en cas de canicule. D'autres partenaires sont sollicités, tant pour la prévention que pour l'alerte en cas de canicule: garderies, médecins, pharmaciens, établissements et services socio-sanitaires ou encore gérances immobilières.

Nouveaux visuels à l'appui, une riche documentation est à disposition sur www.vd.ch/canicule, avec des conseils de prévention: rester au frais, se rafraîchir, boire régulièrement, appeler la centrale téléphonique des médecins de garde en cas de malaise (0848 133 133). Nouveauté cette année, les restaurateurs du canton se sont vus proposer des sets de table en papier pour diffuser les principaux messages de prévention. Ces derniers sont également proposés sur Google et les réseaux sociaux depuis le début du mois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juin 2014

DSAS, Isabelle Rossi, médecin cantonal adjointe, 021 316 44 51.